



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.1/45/1
21 septembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
PREMIERE COMMISSION

QUESTIONS RENVOYÉES A LA PREMIERE COMMISSION

**Lettre datée du 21 septembre 1990, adressée au Président de la
Première Commission par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 3e séance plénière de sa quarante-cinquième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Première Commission.

Permettez-moi par ailleurs d'attirer votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant dans la section II du rapport du Bureau (A/45/250), qui ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière. Je vous serais très obligé de bien vouloir donner suite à ces recommandations.

(Signé) Guido de MARCO

Annexe

QUESTIONS RENVOYÉES A LA PREMIERE COMMISSION

1. Application de la résolution 44/104 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.45).
2. Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales (P.46).
3. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (P.47).
4. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (P.48).
5. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (P.49).
6. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (P.50).
7. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (P.51).
8. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (P.52).
9. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (P.53).
10. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.54).
11. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (P.55).
12. Désarmement général et complet (P.56) :

[L'Assemblée générale a décidé de porter à l'attention de la Première Commission les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/45/371), qui doit être examiné directement en séance plénière au titre du point 14.]

- a) Notification des essais nucléaires;
- b) Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires;
- c) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques;
- d) Désarmement classique;

- e) Désarmement nucléaire;
 - f) Informations objectives sur les questions militaires;
 - g) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement;
 - h) Relation entre le désarmement et le développement;
 - i) Armements et désarmement navals;
 - j) Transferts internationaux d'armes;
 - k) Conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense;
 - l) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement;
 - m) Interdiction de déverser des déchets radioactifs;
 - n) Désarmement classique à l'échelon régional.
13. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (P.57) :
- a) Campagne mondiale pour le désarmement;
 - b) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
 - c) Gel des armements nucléaires;
 - d) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement;
 - e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.
14. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (P.58).
15. La science et la technique au service du désarmement (P.59).
16. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.60) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement;

- c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement;
 - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
 - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
 - f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement;
 - g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance;
 - h) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire;
 - i) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire;
 - j) Prévention d'une guerre nucléaire;
 - k) Proclamation de la décennie commençant en 1990 comme troisième Décennie du désarmement.
17. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (P.61).
18. Armement nucléaire d'Israël (P.62).
19. Education et information en matière de désarmement (P.63).
20. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (P.64).
21. Sessions extraordinaires consacrées au désarmement (P.65).
22. La vérification sous tous ses aspects (P.66).
23. Question de l'Antarctique (P.67).
24. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (P.68).
25. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (P.69).
26. Application de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix (P.70).
27. Rapport du Conseil économique et social (chap. III, sect. D) (P.12).

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer la section D du chapitre III également à la Deuxième Commission.]

